



## Échos et nouvelles

Le Bulletin trimestriel de la Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun publie, sous le titre « Des ailes sur la Saône-et-Loire » l'inventaire très complet, dressé par le colonel de la Comble, des oiseaux nicheurs et non nicheurs de ce département, ainsi qu'un essai de synthèse sur « les modifications perpétuelles du comportement chez un nombre

important de ces admirables machines volantes, vivants symboles de la liberté ». Également un travail consacré par M. Daniel Vachard aux microfacies et micro-organismes des calcaires viséens de Cussy-en-Morvan.

Le Morvandiau de Paris (avril) poursuit l'étude de MM. J. Bruley et Cluni de Maltèse sur l'industrie du flottage du bois en Morvan.

Nous avons reçu La lettre morvandelle (février) qui apporte à ses lecteurs les dernières informations sur l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, et les équipements du Morvan, et le numéro de printemps d'Art et poésie, revue très éclectique, présentée avec beaucoup de soin.

Sous le titre, Le Morvan dans un parc, signalons également dans la revue de La Prévention Routière, un excellent article de M. Guy Deluchey. « On a enfermé le Morvan dans un parc, écrit-il, c'est dans doute ce qui l'a libéré. Depuis la création du parc régional, il apparaît enfin comme une immense réserve d'air et d'eau pure, tout en vert et tout en bleu ».

## EN BREF

Invitée officiellement à diverses manifestations ces derniers mois, l'Académie du Morvan y a été représentée par son chancelier perpétuel, le D<sup>r</sup> Olivier.

Tout d'abord à l'assemblée générale de la Société d'Études d'Avallon que préside notre confrère M. Marcel Meunier. Puis au déjeuner annuel de La Morvandelle, à Paris, placé sous sa présidence.

La manifestation la plus importante fut sans doute la participation de trois représentants de l'Académie du Morvan aux assises nationales des Sociétés Savantes, qui se sont tenues, à Lille. Nous aurons l'occasion, dans un prochain numéro, de revenir sur cette très importante réunion qui, durant une semaine, a rassemblé près de 2.000 participants, et où toutes les disciplines de la recherche et de la connaissance humaines étaient représentées.

Nos félicitations à M. Marcel Vigreux à qui a été confié le poste de directeur des études et recherches au parc naturel régional du Morvan, et à M. le chanoine Denis Grivot qui vient d'être nommé par le secrétariat d'État à la Culture, conservateur des antiquités et objets d'art du département de Saône-et-Loire. Les titres et les compétences de nos deux confrères les désignent hautement pour ces nouvelles et importantes responsabilités.

Le prix littéraire du Morvan, qui couronne tous les deux ans un

A LA MÉMOIRE

# Le MORVAIN

AVRIL 1976

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

## L'AUTOCRATIE PAYSANNE EN MORVAN

Jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les villages morvandiaux ont vécu dans une autarcie partiellement complète, aussi bien du point de vue vestimentaire (culture du chanvre, tonte de la laine, tissage sur place) que du point de vue alimentaire (polyculture de subsistance, élevage du porc, de volailles et de mouches à miel, entretien d'arbres fruitiers incorporés aux haies, etc), du point de vue culture (tradition propre, coutumes orales, rites particuliers, musique, contes), ou du point de vue aratoire et domestique (fabrication des outils par des charrons-forgerons, par soi-même, à part le fer importé pour des pièces de faible dimension (fers, socs, emballages) construction de maisons et entraide communautaire, confection des couvertes par les cuis de paille villageois).

Or les progrès techniques et industriels du XIX<sup>e</sup> siècle ont porté le coup de boutoir fatal à cette société et à cette économie rurales qui résultaient d'une parfaite harmonie entre le paysan et la terre.

Les chemins de fer ont pénétré les campagnes en y introduisant les productions de l'extérieur, bonnes ou mauvaises, et en aspirant les classes paysannes laborieuses vers les usines citadines

qui manquaient d'une main-d'œuvre docile, mainmorteable à merci et peu exigeante. C'est ainsi que progressivement, mais imperturbablement, le Morvan s'est vidé de ses populations pour aboutir à la situation actuelle qui ne cesse de se dégrader. Car dans un même village, la plupart étaient des paysans élevés à la terre et grands par elle (même s'ils devaient devenir curés, menuisiers ou instituteurs) (1).

Mais si cet état d'autarcie s'est dégradé, notamment après la première, et plus encore depuis la seconde guerre mondiale, il est resté des hommes, dans nos montagnes, capables de subvenir à une grande partie de leurs besoins matériels, même s'ils n'ont pas, pour autant, méprisé le confort moderne.

Ils sont nombreux, et surtout parmi les vieux Morvandiaux, ceux qui savent confectionner des manches de toutes façons, si parfaits et si réguliers qu'on les croirait sortis d'une machine, qui savent rempailler les chaises de bois du seigle qu'ils produisent, qui savent monter des paniers de côtes de chêne ou de noisetier, qui savent emmancher barrières et échelles.

J'en connais un qui, à l'heure

où, malheureusement, l'homme devient l'esclave de sa technique, maîtrise avec une dextérité extraordinaire toute une panoplie d'outils aussi divers que bien entretenus. Il vit en Morvan, dans un hameau qui regarde Château-Chinon, dans une maison qui l'a vu naître et qui le verra s'éteindre, emportant avec lui toute la somme de la culture paysanne, cette culture que les bourgeois des villes qualifient d'aculture, c'est-à-dire de culture-néant.

Ce qu'il a appris, ce vieux paysan, il l'a appris par lui-même ou par d'autres vieux qui le lui ont transmis, puisque son père, comme d'autres paysans, devait succomber des suites de la guerre 14-18. Il utilisait des vaches adroites pour exploiter son bien, et c'est des jougs qu'il taillait dans le hêtre, à l'aide d'un gabarit, qu'il les a toujours liées. S'il avait dû les mener ferer au maréchal le plus proche, il lui aurait fallu faire cinquante ou six kilomètres pour aller, et autant pour revenir ; alors, il a imaginé un système fort ingénieux remplaçant le travail, et constitué d'un fort pieu auquel était amarré l'attelage. Acheter une vèleuse lui aurait été d'une dépense superflue ; il en a donc construit une, puisqu'il travaille le bois, ainsi

même qu'une râtele à dents d'acacia pour ne pas avoir à trop débendre du fer. Se procurer des sabots pour lui et les siens auprès d'un savetier aurait paru illogique ; il les a donc toujours creusés lui-même avec la même constance et le même goût. Et comme parfois le travail agricole lui laisse du répit pendant l'hiver, il taille divers petits objets de bois, dont un mortier à gros sel qu'il se souvient d'avoir vu dans sa jeunesse. Mais là ne s'arrêtent pas ses dons : il est également un sourcier renommé dans la région. Le monde peut s'arrêter de tourner : ce ne sont point de tels hommes qui en seront embarrassés (2).

Ceci dit, portez-vous bien !

Ph. BERTE-LANGEREAU

(1) « On naît paysan, on ne le devient pas », dit-on. Contrairement à ce que pensent beaucoup, on peut être agriculteur sans être paysan et être paysan sans être agriculteur.

(2) Je ne signale ni le nom de l'homme ni celui du village, pour lui éviter des visites importunes de touristes en quête de dépaysement et de « rustique ».

## La gestion de la forêt dans les parcs naturels

M. Georges Plaisance, directeur du C.R.P.F. à Marseille, a fait hommage à l'Académie du Morvan de sa communication au dernier colloque national de la Société d'Écologie, sur « La gestion des forêts dans les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux français ». Nous en reproduisons ici les conclusions :

En résumé, les créateurs de parcs naturels régionaux font montre :

1) d'une confiance excessive dans les élus qui n'ont pas toujours la compétence ou ne recueillent pas les avis d'experts écologistes ;

2) Des crédits doivent être débloqués, au besoin par la création de nouveaux fonds de restauration de la nature.

3) Des corps de gardes montés doivent être rapidement mis en place, et la formation du public assurée.

4) Des dispositions doivent être prises pour diminuer les dégâts. Peut-être conviendrait-il d'ouvrir plus largement au public, en premier lieu, les forêts publiques.

5) Certaines forêts insérées dans les parcs naturels régionaux devraient être rachetées par de grandes collectivités (par exemple le département sur les fonds dé-

vois, à une époque point tellement lointaine encore — disons vers 1910 ou 1920 — il eût fallu pouvoir arriver à Uchon par la voie des airs... Les petites routes en lacets, semées de silex pointus, qui conduisaient à ce village haut perché, restaient d'accès difficile, à l'égal des chemins du paradis. Mais cet accueil rebelle n'était pas le moindre charme de la promenade. Il faut savoir gagner son bonheur ici bas !

Depuis lors, grâce au nombre des autos et à des routes mieux adaptées à la circulation moderne,

roir arriéré, la « cambrousse », autant dire le bout du monde !

Aujourd'hui, plusieurs hôtels y sont établis. Le village s'enjolive d'année en année. La plupart des maisons ont dépollé leurs façades lépreuses. Elles font toilettes, se parent au goût du jour, et ce n'est pas le moindre élément pittoresque du pays que ce contraste fréquent entre de vieux murs délabrés, rongés de ronce et d'ortie — car on en peut voir encore — et les coquettes habitations aux crépis de couleurs vives qui les avoisinent parfois. A la belle saison, le dimanche, ou à l'époque des va-

ptés, des niches, des gargouilles, des chapiteaux, d'énigmatiques gisants... Quelle religion célébraient-ils devant ces étranges autels, en cette immense basilique — Notre-Dame du Morvan, peut-être ? — ayant le ciel pour clocher ? Pareilles à ces sphinx endormis — tant de siècles pèsent sur elles — les lourdes pierres gardent leur secret. On imagine une citadelle abandonnée après l'assaut, des remparts abattus dont subsisterait seulement, ici et là, sans qu'on sache trop pourquoi, une partie des contreforts et des assises. Le soir, aux lueurs du

## Uchon et ses rochers

# D'UN GRAND PRELAT MORVANDIAU

Le 16 mai 1939, décédait à Tunis, Mgr Alexis Lemaitre, archevêque de Carthage et primat d'Afrique, général inspecteur des troupes noires de 1917 à 1918, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre de Léopold II de Belgique, membre de l'Académie de Mâcon.

Il naquit à Onlay, en Morvan nivernais, le 30 mars 1864. Il exerça son sacerdoce durant douze années dans le diocèse de Nevers, notamment à Brèves d'où il partit chez les Pères Blancs de Maison-Carrée.

En Afrique, il allait donner toute sa mesure de pionnier et de missionnaire, d'homme d'action et de lutteur que rien n'arrête, ni l'obstacle, ni la souffrance, tant au service de la France que de l'Eglise. Supérieur du vaste domaine de Saint-Joseph de Thibar, il s'y distingua aussi bien dans la viticulture et l'élevage que dans l'apostolat. Le 23 avril 1911, il est sacré évêque et reçoit le vicariat du Sahara et du Soudan, un diocèse grand comme sept fois la France qu'il va parcourir infatigablement, malgré la maladie, à la conquête des âmes et des cœurs.

En 1916, en dépit d'un état de santé des plus précaires, il répond à l'appel de Clemenceau et, par des mesures humanitaires appropriées, rétablit le moral des troupes noires dont la France avait grand besoin, en un moment particulièrement critique.

En janvier 1922, il est archevêque de Carthage et primat d'Afrique, sur le siège qu'illustra le cardinal Lavignerie et auquel il donnera un lustre nouveau. En 1925, il assiste, à Saint-Gildard, aux fêtes en l'honneur de Bernadette. Il est miraculeusement guéri. Ce sera l'un des deux miracles qui permettent la canonisation de la voyante de Lourdes.

Le choix de Carthage, en 1930, pour la tenue du congrès eucharistique international, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur reçue le jour de ses noces d'or sacerdotales, le caractère imposant de ses funérailles souligneront l'étonnante carrière et la forte personnalité de ce grand prélat et témoigneront de la reconnaissance qui lui était due.

Le corps de Mgr Lemaitre fut ramené en France et inhumé à Moulins-Engilbert, le 7 août 1964. Il repose en terre morvandelle qu'il aimait passionnément et qui peut être fière de lui.

En l'église d'Onlay, où il fut baptisé, où il aimait à revenir, chaque année, le jour de l'Assomption, une messe du souvenir sera dite à son intention, le samedi 22 mai 1976, à 10 h. A l'issue de cette messe, sera dévoilée une plaque commémorative apposée dans la nef, face au nécrologe de 1914-1918.

La cérémonie est placée sous le haut patronage de Mgr Streiff, évêque de Nevers, de l'amiral de Bourgoing, président de l'Académie du Morvan ; du docteur Olivier et de Jean Séverin, chancelier et vice-chancelier de l'Académie du Morvan ; de Jean Drouillet, président de Nivernais-Morvan et de Joseph Bruley, secrétaire général de La Morvandelle et rédacteur en chef du *Morvandiau de Paris*.

A cette cérémonie où seront présents M. Marcel Lemaitre et Sœur Marie-Alexis Lemaitre, neveu et nièce de l'archevêque, sont conviés tous les Morvandiaux et Nivernais, tous ceux qui ont pu connaître ce grand prélat afin d'en honorer la mémoire comme il convient.

Les personnes et associations désireuses de participer aux frais occasionnés sont priées d'adresser leurs dons à M. Auguste Blondon, C.C.P. Paris 4211 37 N.

Au cours de sa dernière réunion, le conseil de chancellerie de l'Académie du Morvan s'est constitué en Comité de patronage en vue de l'édition d'une plaquette consacrée à la vie et à l'œuvre de Mgr Lemaitre, et dont l'auteur est M. Jean Daché. Cette plaquette sera publiée par souscription, et des bulletins seront à la disposition des intéressés à la sortie de l'église d'Onlay, le 22 mai.

décerné, cette année, le 23 juillet, au Creusot.

L'assemblée générale annuelle de l'Académie du Morvan, fixée statutairement au premier samedi de juillet, se tiendra donc le 3 juillet à Château-Chinon.

**LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE DIJON** vient d'éditer ses *Mémoires pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, copieux ouvrage de 315 pages, au sommaire éclectique et à la substance particulièrement dense.

Le BULLETIN DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE PROTECTION DU VIEUX TOUCY évoque quelques aspects des rapports entre Bussy-Rabutin et Marie d'Arquian (D<sup>e</sup> Paul Mallet), cependant que M. Marcel Poulet nous décrit les ravages que causa en Puisaye la grande famine des années 1710 à 1730.

lever des forêts dégradées sans financement suffisant ;

3) d'une confiance excessive dans la réglementation forestière existante ;

4) d'une confiance excessive dans les propriétaires forestiers particuliers (en l'état actuel de la législation du marché du bois) leur attitude changerait si ces deux facteurs étaient modifiés) ;

5) d'une confiance excessive dans la sagesse du public qui, en réalité, a besoin d'être informé, formé, guidé, surveillé.

Mais rien n'est perdu si l'on intervient à temps, avant que des dégâts irréparables, dus à l'augmentation de fréquentation ne se produisent.

1) Il est indispensable, à l'avenir, de rédiger des chartes plus explicites, et, pour celles existantes, de les doter d'une annexe donnant des consignes forestières (sylviculture, reboisement, restauration des sols). Elles permettraient de suppléer dans le parc aux insuffisances des lois.

2) Des « groupes de gestion » devraient être constitués, si possible par modification de la législation sous forme d'associations syndicales autorisées.

Le premier de ces remèdes est le plus urgent et le plus facile à réaliser.

En résumé, l'institution de parcs vraiment forestiers pourrait permettre localement un progrès décisif et constituer un modèle pour le reste du pays, mais les insuffisances du décret qui, malheureusement, ne sont pas compensées par des mesures précises insérées dans les chartes, risquent de conduire à des échecs partiels ou graves.

En travaillant à l'amélioration du couvert, et en modulant dans le temps et dans l'espace, ouverture et fermeture de la forêt, il sera encore temps, surtout pour les nouveaux parcs, d'éviter les périls et réaliser la conciliation entre l'amélioration de la nature et l'utilité sociale.

aisé. L'on n'a plus grand mérite à « monter à Uchon » ! Ne vous en privez point pour autant, car le site n'a rien perdu de son attrait primitif.

Le pays, couvert de belles forêts de hêtres et de chênes, parsemé d'étangs aux eaux paisibles, riche en verts pâturages, en sentiers bordés de genêts, en landes où croissent la bruyère et la fougère, en ruisseaux frais et vagabonds, offre l'aspect habituel des horizons du Morvan. C'est comme une Bretagne plus montagnarde et plus tourmentée, où le vent salubre des cimes remplace les souffles de la mer. Des habitations d'un autre âge, blotties à la lisière des bois, racontent les temps disparus. C'est le pays des traditions et des légendes qu'ont eu bien du mal à atteindre les modes actuelles. Certains parmi nous s'en souviennent : Uchon, il y a une cinquantaine d'années, c'était pour les gens du Creusot ou d'Autun le village quasi moyenâgeux, le ter-

siennant. L'esprit peut à bon droit rêver. D'où vient ce peuple de pierres ? Quelle armée en déroute fut ici foudroyée ? Sont-ils tombés du ciel parmi le fracas des orages, ces blocs noirs et terrifiants, ou bien l'érosion les a-t-elle extraits, comme autant de débris d'os aux dimensions insolites, des flancs profonds de la montagne ? Massifs, ils érigent leurs arêtes. D'autres ont des formes plus rondes, des contours plus affermis. D'autres encore font songer à des échines de bêtes sauvages. Parmi les landes et les genêtiers, leur troupeau disparat semble celui d'un monstrueux bétail tout à coup terrassé, pétrifié. Ou bien, l'on se remémore les vieux contes d'Armorique et l'on songe aux nefs de pierre qui portaient les saints sur les flots.

Le vénérable village qui n'aurait pas fait un pas pour aller au devant de la vie moderne, voit ainsi peu à peu celle-ci venir à lui. Mais il n'en tire nul orgueil, et sans doute a-t-il raison. La beauté rustique et sauvage, les trésors naturels dont il est détenteur, le laissent indifférent aux agitations d'en bas. Perché au-dessus de la vallée comme un guetteur dans sa tour, il a la belle sérénité des êtres et des choses qu'une longue existence a modelés, sculptés, fixés pour une éternité.

Et, durant de longues années encore, durant des siècles sans doute, le touriste pourra continuer d'admirer ces étonnants vestiges des commencements du monde qui composent la curiosité la plus originale d'Uchon. Ce sont d'énormes amas de rochers granitiques aux flancs usés, arrondis, de formidables entassements de lourdes pierres grises, dont la forme trapue évoque la silhouette monstrueuse d'on ne sait quelles bêtes inconnues des âges préhistoriques. Cela s'appelle le dolmen, le carnaval, le Rhinocéros, plus loin la Pierre-qui-Croule, la Griffes du Diable.

Extraordinaire vision que celle de ces imposants mégalithes, nombreux dans toute le voisinage ! L'imagination travaille. On songe aux ruines monumentales de quelque ancienne cité, à l'éruption furieuse d'un volcan aujourd'hui éteint, à la dislocation d'une montagne, au divertissement d'un géant fabuleux. Au pays de la légende, est-ce là ce qui figure le chaos originel ? Il y a des silhouettes de nains contrefaits, de moines en prière, de corps torturés, de bêtes accroupies, des entassements, des tombeaux scul-

ptés. Mais bien auparavant, j'avais obtenu du conseil municipal qu'une plaque de notre ville portât le nom de ce grand Autunois, que certains de nos compatriotes confondent peut-être encore avec le saint breton, patron des avocats (avocat et non latro, res mirando populo) qui n'a vraiment rien à voir ici.

Jean MENAND.

A l'entour, c'est le vent du large, c'est le vaste et libre espace. Au lointain, les monts du Morvan découpent leurs cimes familières. En bas, devant vous, la vallée s'anime des rumeurs de la fin du jour. L'ombre gagne peu à peu, estompant un paysage d'une aimable diversité, absorbant tour à tour les flots de verdure, les hameaux à l'égrenex, les toits isolés, les étendues forestières et les pâturages au long des cours d'eau. Les étangs perdent leur miroir au profit des clartés du ciel. A mesure que le jour décline, cette vague de ténèbres grandit, comble et noie la vallée entière. La nuit s'empare des horizons. Au pied des ruines de l'ancien château des barons d'Uchon, l'oratoire de la Belle-Croix n'est plus qu'une lanterne sourde, et le village allume ses lampes en prévision de la veillée traditionnelle.

Cependant qu'au flanc de la montagne, sous la lune, les grands rochers fabuleux poursuivent dans la solitude un songe venu du fond des temps.

Georges RIGUET

## Un grand folkloriste autunois : PIERRE SAINTYVES

Le folklore, c'est, pour le grand public, le maintien de la pérennité des anciennes coutumes d'une nation, et c'est là le côté le plus spectaculaire, des costumes d'autrefois, des musiques et des danses anciennes au sein de sociétés qui ont fort heureusement pour but de les conserver à notre génération et aux générations futures.

Mais c'est également une science très passionnante, puisqu'elle étudie le comportement humain dans toutes les circonstances de la vie passée et même présente ; c'est toute l'histoire des manifestations de l'homme en présence de ses croyances, de ses rites, de ses superstitions, de ses joies ou de ses

peines ; c'est la science de la tradition populaire dont ne parlent guère nos manuels scolaires, bourrés surtout de l'histoire des nations, de leurs frontières changeantes en fonction des épreuves de force et des traités qui en sont l'aboutissement.

Or, un grand savant trop oublié aujourd'hui, Pierre Saintyves, de son vrai nom Emile Nourry, né à Autun le 6 décembre 1870, mort à Paris le 27 avril 1935, a passé sa vie à étudier cette science avec une telle compétence et une telle ardeur qu'il doit être considéré, non seulement comme un grand érudit, mais comme un historien et un philosophe d'une très grande valeur.

Ce mot « folklore », Saintyves en rappelle l'origine dans un mémoire qui devait faire partie d'un copieux manuel de folklore et qu'il n'a pu terminer avant sa mort : ce mot anglo-saxon semble avoir été employé pour la première fois par l'archéologue William John Thoms dans une lettre parue dans « l'Athenaeum » du 22 août 1848. Ce mot de Folk et Lore (savoir du peuple) signifiait alors : tout ce que l'on entendait en Angleterre par antiquités populaires et littérature populaire, et mit assez longtemps pour être définitivement adopté en France et dans les pays voisins, à tel point que Saintyves nous apprend que vers 1877, on proposait encore un autre nom beaucoup plus long et plus savant, celui de « démopsychologie » et même « anthropopsychologie ».

Saintyves a laissé une œuvre considérable et du plus haut intérêt pour l'histoire de l'humanité, l'histoire de l'homme social. Il a écrit plus de vingt-cinq savants ouvrages, d'une lecture extrêmement attrayante sur le comportement humain et populaire en présence des grandes forces de la nature, sur la continuité des croyances à travers les religions successives, sur les origines de la plupart de nos usages et de nos coutumes.

Toutes les manifestations du comportement humain à travers les âges sont d'autre part étudiées par lui dans d'innombrables articles parus dans les grandes revues scientifiques, telles que la *Revue d'anthropologie*, celle d'*ethnographie*, la *Revue des traditions populaires*, la *Revue archéologique*,

celle de *l'Hisoiré des religions*, la *Revue du folklore français*, etc.

Pierre Saintyves méritait que son souvenir soit conservé, non seulement dans le monde savant où ses œuvres sont très estimées, mais aussi dans sa ville natale, Autun, où vivent encore des membres de sa famille. C'est pourquoi, le 2 avril 1939, a été inaugurée une plaque commémorative sur la façade de sa maison natale dans l'actuelle rue de Lattre-de-Tassigny. Cette cérémonie eut lieu en présence de la veuve de Pierre Saintyves, du docteur Paul Rivet, alors directeur du Musée de l'Homme et de l'institut d'ethnographie, ainsi qu'en présence de toutes les autorités de la région. Des messages de personnalités du monde scientifique, de l'homme de lettres Albert Lantoin et de mon confrère M<sup>r</sup> Maurice Garçon, louèrent en termes nobles et délicats la grâce de son accueil, le charme de son amitié, sa gaieté et sa science.

Cette plaque, déposée lors de la modernisation de l'immeuble, a été remise en place voici quelques années grâce aux démarches faites par le maire d'Autun à la suite d'un article de journal paru en décembre 1970 à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain.

Mais bien auparavant, j'avais obtenu du conseil municipal qu'une plaque de notre ville portât le nom de ce grand Autunois, que certains de nos compatriotes confondent peut-être encore avec le saint breton, patron des avocats (avocat et non latro, res mirando populo) qui n'a vraiment rien à voir ici.

Jean MENAND.

### Floralies champêtres

#### LA PRIMEVÈRE

*Oui, je suis le printemps, oui je suis la jeunesse !  
Tapis multicolore, couché sous le grand chêne,  
Que la brise effleure comme d'une caresse,  
J'unis ma verte feuille au rose de l'arène.*

#### LA PERVENCHE

*Parmi les fleurs frêles, je suis l'humble pervenche,  
J'unis le bleu du ciel au vert de l'espérance,  
Je n'ouvre mon secret qu'à celui qui se penche  
Et voit en ma corolle le bleu de son enfance.*

#### L'ANÉMONE

*Ainsi le dit mon nom, ma corolle légère  
Toute de blanc parée se berce au gré du vent ;  
Mais vient l'été, je meurs, car je suis éphémère  
Et les chauds alizés m'emportent éperdument.*

Joseph PETIT.

### Bulletin de l'Académie du Morvan

#### Sommaire du N° 3

**ETUDE :** Jacques Thévenet (*L'Amour d'un pays, l'Amour d'un métier*).

**LA VIE DE L'ACADÉMIE :** par le D<sup>r</sup> Olivier, chancelier perpétuel.

**BIBLIOGRAPHIE DU MORVAN :** Références 1966-1974 (suite).

Le fascicule : 8 F

Abonnement, deux fascicules par an : 15 F

ACADÉMIE DU MORVAN  
B.P. 58120 CHATEAU-CHINON